

Public	DPO, responsables de traitement, chefs de projets, RSSI et/ou sous-traitants.
Durée	3 jours - 21 heures
Pré-requis	Avoir une culture en matière de protection des données Être sensibilisé à la sécurité des systèmes d'information Disposer d'une connaissance approfondie du secteur d'activité de son organisme Disposer d'aptitudes relationnelles nécessaires à l'exercice de la fonction de DPO
Objectifs	Comprendre les enjeux de la protection des données en tant que futur DPO (Data Protection Officer) ou Référent Acquérir les connaissances juridiques et opérationnelles en protection des données Maîtriser les principes et obligations pour répondre aux exigences du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés 3 Savoir créer et tenir un registre des traitements Déterminer la co-responsabilité des sous-traitants au regard de la conformité RGPD Connaître les missions de la CNIL et communiquer avec la CNIL Maîtriser l'encadrement des transferts de données hors Union Européenne Maîtriser les outils nécessaires à la réalisation d'une étude d'impact Apprendre à mettre en œuvre un processus de conformité au sein de l'organisme
Méthodes pédagogiques	Pour bien préparer la formation, le stagiaire remplit une évaluation de positionnement et fixe ses objectifs à travers un questionnaire. La formation est délivrée en présentiel ou distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel et à distance). Le formateur alterne entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification. Cette formation est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par Audit Conseil Formation.
Moyens techniques	1 poste de travail complet par personne De nombreux exercices d'application Mise en place d'ateliers pratiques Remise d'un support de cours Passage de certification(s) dans le cadre du CPF Remise d'une attestation de stage
Modalité d'évaluation des acquis	Evaluation des besoins et objectifs en pré et post formation Evaluation technique des connaissances en pré et post formation Evaluation générale du stage
Planning	Du 15/09/2025 au 17/09/2025
Délai d'accès	L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la session
Accessibilité handicapés	Au centre d'affaires ELITE partenaire d'ACF à 20 m. Guide d'accessibilité à l'accueil.

MAITRISER LES FONDAMENTAUX

- Introduction générale à la protection des données
- Champ d'application
- Les définitions
- Organismes soumis aux obligations réglementaires

DÉSIGNER UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO/DPD)

- Différence entre CIL et DPD
- Cas de désignation du DPD
- Compétences nécessaires pour être DPD
- Fonctions du DPD
- Missions du DPD

RESPECTER LES PRINCIPES DU RGPD

- Introduction générale
- Principes du RGPD
- Catégories particulières de données : données sensibles
- Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions

RESPECTER LES DROITS DES PERSONNES

- Evolution des droits des personnes concernées
- Droits des personnes concernées
- Limitations des droits
- Procédure de gestion des demandes de droits des personnes

MESURES PRISES POUR MISE EN CONFORMITÉ

- Introduction
- Qualifier les acteurs d'un traitement de données
- Sensibiliser les équipes
- Formaliser les équipes
- Formaliser les relations contractuelles
- Labelliser ou certifier la conformité RGPD

ENCADRER LES TRANSFERTS HORS UE

- Principe général applicable aux transferts
- Transferts fondés sur une décision d'adéquation
- Transferts moyennant des garanties appropriées
- Règles d'entreprise contraignantes
- Dérogations pour des situations particulières
- Protection des données personnelles dans le monde

GÉRER LES CONTACTS AVEC LES AUTORITÉS DE CONTRÔLE

- Introduction
- Composition et organisation de la CNIL
- Missions de la CNIL
- Contrôles de la CNIL
- Pouvoirs des autorités de contrôle
- Sanctions
- Procédures de coopération
- Comité Européen de la Protection des Données (CEPD)

MESURES PRISES POUR MISE EN CONFORMITÉ

- Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)
- Protection des données dès la conception et par défaut
- Registres des activités de traitement
- Violation de données à caractère personnel

NOUS CONTACTER

Siège social

16, ALLÉE FRANÇOIS VILLON
38130 ÉCHIROLLES

Téléphone

04 76 23 20 50 - 06 81 73 19 35

Centre de formation

87, RUE GÉNÉRAL MANGIN
38000 GRENOBLE

E-mail

contact@audit-conseil-formation.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux, rejoignez la communauté !



ACF Audit Conseil Formation



@ACF_Formation



ACFauditconseilformation